FAMILLES RURALES
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA FAMILLE - 25 000 BESANCON

Exercice 2025
(01/01/2025 - 31/12/2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Établissement de Saône
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE
03 81 25 56 37 - audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

Établissement de Roche-lez-Beaupré
9 rue de Faltans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

SAS au capital de 15 000 € - SIREN 818 047 987 - APE : 6920 Z - RCS BESANCON - Identification intracommunautaire FR 32 818 047 987
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel de Besançon et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon

AG

FAMILLES RURALES
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA FAMILLE - 25 000 BESANCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux sociétaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

AG

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits marquants de l'année exposés dans l'annexe des comptes concernant le changement de plan comptable et le changement de méthode de calcul de la provision retraite.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SAS au capital de 15 000 € - SIREN 818 047 987 - APE : 6920 Z - RCS BESANCON - Identification intracommunautaire FR 32 818 047 987
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel de Besançon et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

SAS au capital de 15 000 € - SIREN 818 047 987 - APE : 6920 Z - RCS BESANCON - Identification intracommunautaire FR 32 818 047 987
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel de Besançon et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon

susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roche-Lez-Beaupré,
Le Commissaire aux Comptes

SAS AGILIANCE AUDIT
Représentée par :
Alexine GOUX, Associée Signataire

Signé par Alexine Goux
Le 18 mai 2026

AGILIANCE doc_bdeM
tx_DPLW2rVLa03m

AG

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	185 962	158 103	27 859	25 449
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Matériels et équipements	1 167 406	810 212	357 193	372 046
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	170 000	41 835	128 165	157 529
Autres titres immobilisés				
Prêts	157 406		157 406	136 956
Autres	6 688		6 688	7 358
TOTAL I	**1 687 461**	**1 010 151**	**677 311**	**699 338**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 755 714	29 576	1 726 138	1 568 582
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement	1 176 777		1 176 777	1 456 584
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	238 546		238 546	520 721
Charges constatées d'avance	20 597		20 597	18 525
TOTAL II	**3 191 634**	**29 576**	**3 162 058**	**3 564 412**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**4 879 095**	**1 039 727**	**3 839 369**	**4 263 750**

© Sage

AG

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES sans droit de reprise		
Fonds affectés au développement de la vie associative	270 698	270 698
Fonds régional de dév. Mouv. FR en BFC	180 643	180 643
Fonds affectés aux projets	335 221	293 464
Fonds affectés au nouv. Système d'information	158 950	158 950
Fonds affectés Gestion des emplois	268 534	268 534
Fonds affectés après COVID /Communication du réseau	70 877	70 877
Report à nouveau	838 519	865 890
Résultats sous contrôle des partenaires	352 602	539 215
Excédent ou déficit de l'exercice	(469 487)	(172 227)
Situation nette (sous total)	2 006 558	2 476 045
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	154 348	160 989
Provisions réglementées		
TOTAL I	**2 160 906**	**2 637 034**
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions départ en retraite	66 734	39 683
Provisions pour risques		
TOTAL III	**66 734**	**39 683**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 564	44 316
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	718 132	725 101
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	741 252	783 261
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74 505	26 197
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	45 276	8 157
TOTAL IV	**1 611 729**	**1 587 033**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	**3 839 369**	**4 263 750**

© Sage

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	88 282	83 765
Ventes de biens et services		
Participation des familles	3 455 499	3 324 407
Participation diverses	290 911	234 003
Autres participations		
Produits de tiers financeurs - Concours publics	3 276 381	3 103 941
Produits de tiers financeurs - Suventions d'exploitation	2 917 076	2 735 504
Legs, donations et assurances-vie	8 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	72 438	133 520
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	12 578	1 875
TOTAL I	**10 121 164**	**9 617 015**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	458 023	441 658
Cotisations	80 441	80 034
Autres achats et charges externes	3 163 626	3 037 917
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	373 402	333 544
Salaires et traitements	5 012 004	4 632 197
Charges sociales	1 318 235	1 174 590
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	159 931	110 587
Dotations aux provisions	25 861	15 205
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11 824	7 807
TOTAL II	**10 603 345**	**9 833 541**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(482 181)**	**(216 526)**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	18 193	31 783
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**18 193**	**31 783**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 520	1 969
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**1 520**	**1 969**
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**16 673**	**29 815**

© Sage

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**(465 508)**	**(186 712)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		112 123
Sur opérations en capital		1 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		**113 123**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		87 430
Sur opérations en capital		4 150
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		**91 580**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**21 542**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 979	7 058
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**10 139 357**	**9 761 920**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**10 608 844**	**9 934 147**
EXCEDENT OU DEFICIT	**(469 487)**	**(172 227)**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	2 297	
Prestations en nature	2 600	7 931
Bénévolat		
TOTAL	**4 897**	**7 931**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(2 297)	(7 931)
Prestations en nature	(2 600)	
Personnel bénévole		
TOTAL	**(4 897)**	**(7 931)**

© Sage

PRESENTATION DE LA FEDERATION

Familles Rurales FD 25 est une association 1901.
L'activité de Familles Rurales Fédération du Doubs se décline en 3 grandes missions :

- Une représentation des familles et des territoires au niveau départemental
- L'animation du réseau des associations Familles Rurales du Doubs, l'aide aux associations pour développer des actions
- La gestion de services qui répondent aux besoins des familles en partenariat avec les collectivités locales et organismes de protection sociale

Les activités de la fédération se structurent en huit parties :

- 10 Micro crèches
- 7 Structures multi accueil
- 21 Accueils de loisirs
- 4 Ludothèques
- 7 Relais Petite Enfance
- 1 Action jeune
- 1 Fabrique du territoire
- 1 permanence consommateurs
- Actions familiales (Eclaircies, Parentalité)

Les moyens mis en oeuvres :
Les activités de l'association sont financées en parti par les usagers ainsi que par la contribution des collectivités et de la CAF/MSA.
Les structures sont dans des locaux mis à disposition par les collectivités.
Les activités sont assurées par des salariés, des personnes mises a disposition ainsi que des veilleurs conso bénévoles.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
Rappel sur l'affectation du résultat 2024 :
Le résultat dégagé à la clôture de l'année 2024 a été affecté conformément à la décision de l'Assemble générale de la façon suivante :

- Report à nouveau Fonds affectés aux projets : 41757.56€
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs : -213984.72€

Total Résultat 2024 : -172227.16€

3 EVENEMENT POSTERIEUR DE L'EXERCICE

RAS

© Sage

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Organisation de la Journée en[tre] Familles, manifestation ayant accueilli environ 1 900 personnes, samedi 14 janvier 2025 à Vercel-Villedieu-le-Camp

Désengagement du Conseil Départemental à presque 50 % dans le financement des relais petite enfance

Développement de la micro-crèche située à Levier en structure multi accueil en août 2025 (passage de 10 à 18 places)

Reprise de la gestion de l'accueil de loisirs à La Chenalotte (en convention de partenariat) au 1er janvier et de la crèche à Laissey (en délégation de service public) au 1er août

Déménagements de structures : crèche et relais petite enfance Les petits voyageurs à Avanne-Aveney, accueil de loisirs à Villeneuve-d'Amont et Oye-et-Pallet, crèche à Levier, relais petite enfance à Sancey

A partir de février, location d'un local à Dannemarie-sur-Crête partagé entre la ludothèque La Toupie et la Fédération Bourgogne-Franche-Comté et servant de lieu de stockage pour le matériel de la fédération du Doubs

Développement des applications de gestion financière Ewalia

Accompagnement de la municipalité Les Monts-Ronds dans la mise en oeuvre d'un EAJE Clé en main aboutissant à une ouverture au 1er janvier 2026 d'une micro-crèche

Nouvelle structuration pour une mise en synergie et un meilleur développement des actions fédérales de défense des consommateurs, de soutien à la parentalité, d'amélioration de la qualité de l'alimentaire, d'accès à la culture via le musée numérique Micro-Folie et les ludothèques, d'animation du territoire, … en un pôle Développement Local et Vie Sociale

Recrudescence des ruptures conventionnelles et licenciements entraînant une augmentation des indemnités

Anticipation des changements à venir dans le cadre du changement de convention collective avec une augmentation de la provision pour les retraites

Baisse de la contribution annuelle à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
D'une manière générale, le matériel est amorti sur 3 ans, hormis le gros mobilier qui est amorti sur 5 ans et les véhicules sur 7 ans.

La méthode de provision de l'indemnité de départ en retraite a été modifiée afin de permettre un lissage de la provision sur les années restantes à travailler.

La provision est calculée pour les salariés susceptibles de partir en retraite dans 15 ans et est divisée en proportion égale entre les années restants à travailler avant le départ à la retraite.

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Cette première application constitue un changement de règlementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.
Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.
Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués

© Sage

Effectif Moyen

Familles Rurales FD25

Période du	01/01/25	au 31/12/25
Edition du	07/04/26	
Devise d'édition	EUROS	

EFFECTIFS (Hors Contrat d'Engagement Educatif)	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	177,62	11,78
Ouvriers		
TOTAL	178,62	11,78

© Sage

Immobilisations

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	168 297		17 665
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	**168 297**		**17 665**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	86 963		11 915
Matériel de transport	385 533		16 300
Matériel de bureau, informatique et mobilier	434 924		40 619
Matériels structures	255 322		28 246
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 162 742**		**97 080**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	241 200		70 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	144 314		21 500
TOTAL immobilisations financières :	**385 514**		**91 500**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 716 553**		**206 244**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels			185 962	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			**185 962**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		192	98 686	
Matériel de transport		9 481	392 352	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		21 816	453 727	
Matériels structures		60 927	222 641	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**92 416**	**1 167 406**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		141 200	170 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 720	164 094	
TOTAL immobilisations financières :		**142 920**	**334 094**	
TOTAL GÉNÉRAL		**235 336**	**1 687 461**	

© Sage

AG

Amortissements

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	142 848	15 255		158 103
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**142 848**	**15 255**		**158 103**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	68 616	8 735	192	77 159
Matériel de transport	140 568	42 935	9 481	174 021
Mat. de bureau, informatique et mobil.	351 497	47 214	25 077	373 634
Matériels structures	230 015	16 309	60 927	185 397
TOTAL immobilisations corporelles :	**790 697**	**115 192**	**95 677**	**810 212**
TOTAL GÉNÉRAL	**933 544**	**130 448**	**95 677**	**968 315**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	158 103		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	**158 103**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	77 159		
Matériel de transport	174 021		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	373 634		
Matériels structures	185 397		
TOTAL immobilisations corporelles :	**810 212**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**968 315**		

© Sage

AG

État des Créances et Dettes

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Cautions	6 688	6 688	
Prêts (1) (2)	157 406	157 406	
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :	**164 094**	**164 094**	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	333 869	333 869	
Fédérations et associations locales	209 515	209 515	
État et autres collectivités publiques	109 444	109 444	
Autres créances	1 091 826	1 091 826	
Débiteurs divers	11 059	11 059	
Charges constatées d'avance	20 597	20 597	
TOTAL de l'actif circulant :	**1 776 311**	**1 776 311**	
TOTAL GÉNÉRAL	**1 940 405**	**1 940 405**	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	90 450
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	66 200

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	32 564	20 346	12 218	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	**32 564**	**20 346**	**12 218**	
Fournisseurs et comptes rattachés	718 132	718 132		
Usagers	32 009	32 009		
Dettes relatives au personnel	335 712	335 712		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	352 458	352 458		
État et autres collectivités publiques	53 479	53 479		
Autres dettes	42 098	42 098		
Produits constatés d'avance	45 276	45 276		
TOTAL :	**1 579 165**	**1 579 165**		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 611 729**	**1 599 511**	**12 218**	

© Sage

AG

Charges à Payer

Familles Rurales FD25

Période du	01/01/25	au 31/12/25
Edition du	07/04/26	
Devise d'édition	EUROS	

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 033
Dettes fiscales et sociales	325 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**552 935**

© Sage

Produits à Recevoir

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	37 876
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**37 876**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	20 597	45 276
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**20 597**	**45 276**

© Sage

Tableau de variation des capitaux propres

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social				
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	2 109 056	51 888	37 503	2 123 442
Résultat sous contrôle des financeurs	539 215	97 240	283 852	352 602
Résultat de l'exercice	(172 227)	172 227	469 487	(469 487)
Subventions d'investissement	311 836	62 802	10 320	364 317
Amort. subventions d'investissement	150 846	69 443	10 320	209 970
TOTAL	**2 637 034**	**314 713**	**790 842**	**2 160 906**

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	39 683	27 051		66 734
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**39 683**	**27 051**		**66 734**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	83 671		41 835	41 835
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	9 282	7 210	7 261	9 230
Autres provisions pour dépréciation	19 335	18 651	17 640	20 346
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**112 287**	**25 861**	**66 736**	**71 411**
TOTAL GÉNÉRAL	**151 970**	**52 911**	**66 736**	**138 145**

© Sage

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Nature	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
CAF	182 371	28 096	10 320	200 147
Crédit Agricole	5 000			5 000
FNADT	38 242			38 242
MSA	5 894			5 894
Région	80 329	34 706		115 035
TOTAL	311 836	62 802	10 320	364 317

REPRISE DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Nature	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
CAF	74 314	30 381	10 320	94 375
Crédit Agricole	3 901	669		4 570
FNADT	26 301	5 645		31 946
MSA	557	1 926		2 483
Région	45 773	30 823		76 596
TOTAL	150 846	69 443	10 320	209 969

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Familles Rurales FD25

Période du	01/01/25	au 31/12/25
Edition du	07/04/26	
Devise d'édition	EUROS	

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Familles	3 455 499
CAF et MSA	3 285 650
Etat et collectivités	2 599 839
Autres partenaires	
Associations locales	97 165
TOTAL	**9 438 153**

© Sage

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 07/04/26
Devise d'édition EUROS

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Intérets des placements CLS et Livret	18 193	
TOTAL	**18 193**	

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts prêt Crédit Agricole	1 520	
TOTAL	**1 520**	

Honoraires des commissaires aux comptes :	Cabinet Agiliance
- Honoraires afférents à la certification des comptes	9600.00€
- Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0.00€

© Sage